



Offrir le meilleur de la terre

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**DAN : TSX-V (Canada)**  
**JE9N : FSE (Allemagne)**  
**DRRSF : OTC BB (USA)**

### **POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **ARIANNE ANNONCE UNE DEUXIÈME ENTENTE D'OPTION SUR LE LITHIUM DE LA PROPRIÉTÉ KOMO, BAIE JAMES, QUÉBEC.**

**Saguenay, le 15 septembre 2009.** La direction de Ressources d'Arianne Inc. (« Arianne » ou « Société ») est heureuse d'annoncer qu'elle vient de signer une lettre d'intention avec une compagnie privée (« Compagnie Privée ») octroyant à cette Compagnie Privée le droit d'acquérir un intérêt de 100% sur tout le lithium et les Éléments Terre Rare (ÉTR) sur 114 claims représentant le restant de la propriété Komo, Baie James, Québec. En contrepartie, Arianne recevra un paiement initial de 50 000 \$ et recevra 600 000 actions ordinaires de la Compagnie Privée après son Premier Appel Public à l'Épargne (PAPE) ou le transfert de cette option dans une compagnie déjà cotée sur une Bourse canadienne et cela au plus tard 6 mois après la signature de l'entente d'option définitive (200 000 actions lors du PAPE ou du transfert suivi de 4 paiements subséquents de 100 000 actions après 6, 12, 18 et 24 mois). Arianne conservera une royauté NSR de 1,0% sur cette propriété, la moitié de laquelle (0,5%) peut être rachetée pour 500 000 \$ (voir [www.arianne-inc.com](http://www.arianne-inc.com) PROJET KOMO, BAIE JAMES).

De plus la Compagnie privée peut acquérir un intérêt de 50% sur l'or et les autres métaux de la propriété Komo en accomplissant un programme d'exploration de 150 000 \$ au cours des prochains 18 mois.

La propriété Komo est située à la Baie James et compte 139 claims couvrant approximativement 7 200 hectares. 25 de ces claims sont déjà sous option par Lithium One (LI : TSX-V) et renferment l'indice Cyr-2 (voir les communiqués du 27 mai et du 28 août 2009). Les 114 claims restants se retrouvent maintenant sous option et procure à Arianne l'opportunité de participer à l'excitation présente autour du lithium sans avoir à investir directement dans l'exploration.

Cette transaction est sujette aux autorisations réglementaires, incluant le TSX de Croissance, et à la signature de l'entente d'option formelle.

La Bourse de Croissance TSX n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence et à l'exactitude du présent communiqué de presse.

**Source:** M. Bernard Lapointe, Président  
Tél : (418) 549-7316 ; Fax : (418) 549-5750  
[bernard@arianne-inc.com](mailto:bernard@arianne-inc.com)

**Pour info:** M. Norman Forrest, consultant  
Tél. : (450) 736-0453  
[norman@arianne-inc.com](mailto:norman@arianne-inc.com)